



© Aiham Jumah

oai.lu #LuxembourgDemain

INVITATION

L'OAI, EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG, VOUS INVITE À LA TABLE RONDE PUBLIQUE

*Lundi 23 avril 2018
à partir de 18h à la Coque – Luxembourg*

« NOUTSTAND WUNNENGSBAU ! WAT MAACHEN ? »

ENTRETIEN PUBLIC AVEC LE MINISTRE DU LOGEMENT MARC HANSEN, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DAN KERSCH, ET LES DÉPUTÉS HENRI KOX ET MARC LIES

Dans la perspective des élections législatives 2018, l'Ordre propose 3 débats publics autour des thématiques de l'aménagement du territoire, du développement urbain et du logement qui suscitent le plus vif intérêt, non seulement des membres OAI, mais également de nos concitoyens.

« NOUTSTAND WUNNENGSBAU ! WAT MAACHEN ? »

ENTRETIEN PUBLIC AVEC LE MINISTRE DU LOGEMENT MARC HANSEN, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DAN KERSCH, ET LES DÉPUTÉS HENRI KOX ET MARC LIES

PERMETTONS L'ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE ET DIGNE POUR TOUS
OSONS ENTREPRENDRE ENSEMBLE DES DÉMARCHES COURAGEUSES

Consultez les 18 propositions de l'OAI en matière de logement sur www.oai.lu rubrique « avis oai »



AFIN DE SUSCITER UN DÉBAT AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TABLE RONDE, POSTEZ DÈS À PRÉSENT VOS QUESTIONS ET VOS PROPOSITIONS, ET RÉAGISSEZ SUR TWITTER ET SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'OAI AVEC **#LUXEMBOURGDEMAIN !**



La **1ère table ronde** François BAUSCH / Claude WISELER du 01/02/2018 peut être visionnée sur la chaîne Youtube de l'OAI.

La **3ème table ronde** aura lieu mardi 18 septembre 2018 à 18h30 à l'Amphithéâtre de la Coque. Nous prévoyons d'inviter les têtes de liste des partis disposant d'une fraction politique à la Chambre des Députés.

Lundi 23 avril 2018
à partir de 18h à l'Amphithéâtre de la Coque

2, rue Léon Hengen à Luxembourg - Kirchberg

Entrée principale ou entrée IV

(cf. plan d'accès sur www.oai.lu rubrique « inscriptions aux activités oai »)

PROGRAMME

18h

ACCUEIL *APÉRO*

18h30

INTRODUCTION

Jos DELL, architecte, Président OAI

TABLE RONDE PUBLIQUE

à laquelle participeront

Marc HANSEN, Ministre du Logement

Dan KERSCH, Ministre de l'Intérieur et Ministre de la Fonction publique
et de la Réforme administrative

Henri KOX, Député

Marc LIES, Député

Modération par Diane HEIREND, architecte, et par Florian HERTWECK, architecte, Directeur du master en architecture de l'Université du Luxembourg.

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC L'AUDIENCE

CONCLUSIONS

Pierre HURT, Directeur OAI

Les interventions se feront en luxembourgeois, en allemand et en français.

La table ronde sera suivie d'un verre de l'amitié.

Retransmission en direct sur la page Facebook de l'OAI.

Vu le nombre limité de places, merci de vous inscrire sur www.oai.lu rubrique « inscriptions aux activités oai » avant le 20 avril 2018.

18 PROPOSITIONS DE L'OAI EN MATIÈRE DE LOGEMENT

L'Ordre salue le revirement des décideurs politiques consistant à mettre enfin l'accent sur l'offre de logements, dont l'insuffisance criante est la véritable cause du problème actuel de pénurie en ce domaine.

Cumulons et mettons en œuvre tous azimuts les multiples propositions en discussion : l'utilisation des logements existants non occupés et des terrains constructibles non bâtis, l'adoption d'une stratégie générale de densification urbaine de qualité, et même au besoin l'élargissement des périmètres de certaines agglomérations, la mise en place d'un cadre stimulant pour de nouvelles formes de maîtrise d'ouvrage, ...

L'implémentation du plan directeur sectoriel « Logement » doit impérativement être poursuivie.

Il importe d'augmenter massivement l'offre de terrain à bâtir et l'accession aux terrains à bâtir. A cette fin, les contrats d'aménagement (« Baulandvertrag ») ont un rôle très important à jouer.

Il convient également d'homogénéiser et de simplifier toutes les procédures (en ligne) d'autorisation, pour dynamiser rapidement la viabilisation et la constructibilité de terrains et ainsi la production de logements.

L'augmentation de l'offre de logements

ne doit toutefois pas se faire au détriment de la qualité et de la recherche de typologies et de formes de logements adaptés à la demande.

Les propriétaires de terrains constructibles - plutôt que de délaisser leurs biens fonciers - doivent être davantage incités à les céder pour la réalisation de projets. Dans ce cadre, il faut continuer à mobiliser et à multiplier les initiatives de type « Baulücken », moyennant des concours d'architecture, des débats publics, ...

Vu la crise aiguë du logement, les instances publiques doivent garder la main sur leurs parcs immobiliers (location ou bail emphytéotique plutôt que vente). Une telle politique permet

- 1. d'éviter la spéculation,*
- 2. de conforter les objectifs en matière d'énergie et de gestion du patrimoine et*
- 3. de sensibiliser les communes à leur rôle de maître d'ouvrage de projets de logement et de promoteur public.*

Ce n'est qu'en jouant sur tous les leviers disponibles que l'on pourra remédier à la crise du logement et désamorcer la flambée des prix immobiliers.

Découvrez les 18 propositions de l'OAI pour avancer dans le domaine du logement sur www.oai.lu rubrique « avis oai » !

Pierre HURT
Directeur OAI